Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
Commune de la Chapelle des Marais
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
21440030100013

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
214400301000132022DCCD105D00
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
Maitrise d'Oeuvre isolation par l'extérieure
Code CPV principal :
45320000-6
Procédure de passation :
Procédure adaptée
Technique d'achat :
Sans objet
Modalité d'execution du marché public :
Sans objet
Lieu principal d'exécution :
la chapelle des marais
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
44410
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
24 mois
Considérations sociales :
Pas de considération sociale
Considérations environnementales :
Pas de considération environnementale
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Part des produits issus de l'Union européenne :
0.0
Part des produits fabriqués en France :
0.0
CCAG de référence :
Pas de CCAG
Date de notification :
13/09/2022
Date initiale de publication des données essentielles :
19/05/2023

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

69 827 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Attribution d'une avance :

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
Vincent Le Faucheur	44485364200023	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
SARL Gilles Delourmel	51416313800027	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
SARL T&E INGENERIE	48448498500037	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		
AREST CONCEPT	53776196700026	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques :		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation :		